

La République du Centre, 26 juin 2023

MAREAU-AUX-PRÉS ■ Le village s'est vu décerner le label « Terre d'avenir »

## Mobilisé pour l'environnement

Judi, le maire Bertrand Hauchecorne a reçu le label « Notre village terre d'avenir », décerné à la commune par l'association nationale Notre Village.

L'association Notre village accompagne les collectivités dans le développement harmonieux de leur territoire. « Le label est la reconnaissance d'actions menées par la commune dans le cadre du développement durable », a expliqué Francis Hunault, son président, affirmant qu'il s'agit de distinguer des villages où il fait bon vivre.

### L'Agenda 2030

#### U été adopté

Bertrand Hauchecorne, maire, a rappelé que le conseil municipal s'était engagé très tôt dans l'élaboration d'un Agenda 21, concrétisé par des actions comme l'inventaire de la biodiversité, suivi d'actions pédagogiques en direction des enfants, ou le chauffage de la salle polyvalente par géothermie.

Avec la même volonté, la municipalité vient d'adopter un Agenda 2030, fruit d'une démarche participa-



RÉCOMPENSE. Jean-Pierre Suseur, sénateur, et Karim Fischer, conseillère régionale, ont félicité la municipalité pour son action en faveur du développement durable.

tive menée avec une quarantaine d'habitants volontaires. Réunis au sein d'un comité de pilotage, ils ont élaboré une série de projets très concrets. Certains sont ordinaires, comme l'organisation d'un pedit-bus pour permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied, la mise en place de récupérateurs

d'eau ou encore l'installation de leds sur l'ensemble du réseau d'éclairage public.

D'autres actions sont plus originales, telles que l'acquisition amiable des terrains situés en bord de Loire afin d'éviter leur « cabanisation » et de protéger la biodiversité. La mise en place d'un plan

piétons-vélos pour assurer la sécurité des déplacements doux est également prévue. Elle sera couplée à l'aménagement d'un parcours santé. Bertrand Hauchecorne a souligné que l'action pour la transition écologique, formalisée dans l'Agenda 2030, est au cœur de l'action municipale. ■